

faire le trafic. Il en avait assez en sa possession pour démolir plusieurs personnes pour le reste de leur vie. On a dépensé bien des semaines et beaucoup d'argent, l'argent du contribuable, pour lui assurer un procès juste. Sauf erreur, il a été condamné à \$350 d'amende et remis en liberté pour qu'il puisse recommencer de plus belle.

On a dépensé beaucoup de temps et d'argent par le passé à adopter des lois et des règlements dont bon nombre visaient à contrôler les armes à feu. C'est bien. Je suis certainement en faveur de lois et de règlements qui permettront à ma famille et à moi-même de vivre dans une société sûre, mais réfléchissons à la situation actuelle et aux problèmes véritables au lieu de nous attaquer à un autre problème superficiel qui suscite plus de lois, plus d'impôts, impose des restrictions à monsieur Tout-le-Monde et accorde plus de protection aux criminels qu'autre chose.

● (1520)

Bref, je pense que des lois adéquates relatives à la réglementation des armes à feu ont été adoptées et qu'il faut les appliquer. Combattons le crime et les criminels dans la même mesure où eux malmènent notre société.

J'ai aussi une autre lettre d'une dame de Penticton, en Colombie-Britannique.

L'Orateur suppléant (M. McCleave): La présidence se permet de dire, puisque le député a cité de longs extraits d'une lettre qui lui a été envoyée, qu'il est d'usage à la Chambre d'identifier l'auteur en pareils cas.

M. Whittaker: Monsieur l'Orateur, j'ai la lettre ici, et je ne serais que trop heureux de vous la transmettre et de la faire...

L'Orateur suppléant (M. McCleave): Les députés devraient identifier ces lettres lorsqu'ils prononcent leurs discours.

M. Whittaker: Cette lettre vient de M. Ray Johnson, de Grand Forks, Colombie-Britannique.

J'ai aussi une autre lettre, d'une dame de Penticton, qui dit ceci:

Les réponses à votre questionnaire sur les lois concernant la peine capitale et le contrôle des armes à feu m'ont intéressée. Je comprends la confusion dans laquelle vous vous trouvez...

Des voix: Oh, oh!

M. Whittaker: J'entends beaucoup de bruit de l'autre côté, et parce que je reçois plus de courrier que les quelques députés qui critiquent mollement les défauts de la mesure, ils deviennent très susceptibles. Ils ne veulent pas en entendre la lecture. Ils ne veulent pas entendre ces choses; ils sont si susceptibles qu'ils ne peuvent pas les endurer.

Des voix: Oh, oh!

M. Whittaker: Si je cite des extraits de ces lettres, c'est qu'elles sont très bien écrites.

M. Guay (Saint-Boniface): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je veux préciser que je lis mon courrier dans mon bureau. Je reçois autant de courrier que le député, mais je ne le lis pas à la Chambre des communes.

Des voix: Bravo!

L'Orateur suppléant (M. McCleave): Cela pourrait fort bien faire l'objet d'un débat, mais je ne crois pas que ce soit un rappel au Règlement. Le député a eu l'amabilité de se conformer à une suggestion de la présidence au sujet d'un argument qu'il présentait dans le cours du débat et, au cours de la matinée et de l'après-midi, tous ceux qui ont pris la parole ont été écoutés dans un silence extraordinaire.

M. Whittaker: Je regrette que le whip de l'opposition officielle soit si susceptible.

M. Guay (Saint-Boniface): Monsieur l'Orateur, sur une question de privilège, je ne suis pas le whip de l'opposition officielle.

Répression de la criminalité

Une voix: Vous le serez.

M. Whittaker: Il le sera avant longtemps. Il n'a pas le verre aussi haut que l'ancien ministre de la Consommation et des Corporations, je n'ai entendu que ce dernier. J'ai beaucoup de difficulté à entendre le whip du gouvernement.

Une autre lettre d'une dame de Penticton, en Colombie-Britannique. Voici le texte:

C'est avec intérêt que j'ai appris les résultats de votre sondage sur la peine capitale et le contrôle des armes à feu. Je comprends votre étonnement devant le fait que de nombreux tenants de la peine capitale sont contre la réglementation des armes à feu. Comme vous pouvez le constater, les amateurs de pêche et de chasse se sentent menacés et réagissent comme ils le font habituellement à tout ce qui peut empiéter sur leurs «droits». Le problème est peut-être poussé parce qu'on estime que les tribunaux n'ont pas utilisé pleinement leur droit de prononcer des sentences appropriées aux personnes coupables de crimes violents.

Il semble évident, à la lecture du code criminel du Canada, que les sentences maximales sont adéquates. Au cours de ces dernières années, ceux qui sont assez intéressés pour suivre le déroulement d'un procès jusqu'à son dénouement ont pu constater que fort peu de juges prononcent autre chose qu'une sentence qu'on pourrait qualifier de minimale. (Par exemple, dans le cas de Steven Scott, convaincu de meurtre (marchandage sur les chefs d'accusation), accusé préalablement du meurtre de M^{me} Arpe, l'automne dernier à Penticton, condamné en janvier par la cour suprême de Kamloops à cinq ans d'emprisonnement. Un meurtre caprueux, jugé à huis clos pour éviter de rendre public certains détails. Scott a choisi le procès avec un seul juge. Un court paragraphe dans le *Vancouver Sun* et le *Penticton Herald* cite les propos du juge, qui aurait dit à Scott que sa conduite était méprisante et qu'il espérait pour lui des soins psychiatriques (pour le guérir de ses perversions). Il a prononcé une sentence de cinq ans (soit un maximum de 40 mois et de 18 mois si M. Scott se comporte bien en prison.) Incroyable!

Le meilleur exemple, je devrais dire le pire, est peut-être la sentence prononcée en Saskatchewan contre un homme qui a tué quatre enfants l'année dernière, chaque crime étant passible à lui seul de l'emprisonnement à vie. Le juge a imposé la sentence appropriée jusqu'à ce qu'il dise «peines confondues». S'il ne voulait pas que cette personne dangereuse puisse jamais être libérée, pourquoi n'a-t-il pas employé l'expression «peines consécutives»?

Je me rends compte que le système juridique est indépendant du gouvernement, et c'est une bonne chose. A l'heure actuelle, les magistrats n'ont de comptes à rendre à personne pour leurs actes au tribunal. De temps à autre, on nous dit que les condamnations reflètent la volonté de la société à une époque donnée et les mœurs de l'époque, mais je ne pense pas que ce soit le cas à l'heure actuelle.

Par conséquent, il incombe au gouvernement de garantir la protection du public en s'assurant que le Code criminel prévoit aussi des peines minimales. Il ne sert à rien de rendre les peines maximales plus sévères si la justice n'en tient pas compte.

A notre époque de marchandage de plaidoyers de libérations sous caution faciles à obtenir, d'enlèvements de personnes détenues par «décret du conseil» dans des hôpitaux psychiatriques, d'évasions de prisonniers et de prises d'otages, faut-il s'étonner que le public ait commencé à mettre en doute la valeur des tribunaux? Les crimes des employés, qui concernent l'argent, semblent être punis plus sévèrement que les crimes de violence.

En terminant, je dois ajouter qu'il faut adopter des mesures pour contrôler les armes à feu, quoi qu'en pensent les cowboys à la manqué. Peu importe que les criminels de carrière puissent toujours en trouver. Certaines mesures invitent les propriétaires d'armes à feu à remettre leurs armes à la police pour qu'elles soient détruites s'ils ne veulent pas en assumer la responsabilité, mais bon nombre de Canadiens conserveront leurs fusils en lieu plus sûr. Les armes à feu seront vendues à des conditions plus sévères. Le public s'en trouvera bien, à coup sûr.

Voici un extrait d'une autre lettre que j'ai reçue d'un de mes électeurs:

Je suis convaincu que le gouvernement finira par interdire toutes les armes à feu et que quand ce jour viendra, nous vivrons dans un État policier. On ne doit pas faire adopter une mesure qui touchera des millions de gens au moyen d'un bill omnibus, mais c'est la seule façon qu'un gouvernement arrogant ou irréflecti peut espérer faire adopter des mesures impopulaires.

Je n'ai cité des passages que de trois des nombreuses lettres que j'ai reçues de mes commettants, mais je pense qu'elles suffisent à mettre en lumière les préoccupations